ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

1re CIRCONSCRIPTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Notre Pays veut un renouveau de la vie publique. Là est le sens des innombrables "OUI" prononcés le 28 Septembre dernier.

Avec tous les Français de bonne volonté, le M. R. P. proclamait depuis longtemps l'urgence d'un changement profond de nos institutions.

C'est ainsi que le 17 Janvier 1957, il déposait sur le bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de Réforme Constitutionnelle aux termes de laquelle il préconisait la réforme des mœurs parlementaires et des pouvoirs du gouvernement, ainsi que des mesures propres à assurer la stabilité ministérielle.

Avec tous les Français de bonne volonté, le M. R P. désire ardemment que soit poursuivie cette œuvre de redressement, afin que le fonctionnement de nos institutions ne soit plus paralysé par d'incessantes crises ministérielles dont le déclanchement était, à un rythme de plus en plus fréquent, assuré par des formations politiques, devenues en cette matière, d'authentiques spécialistes.

Aujourd'hui comme hier, il affirme que l'action politique ne doit pas être au service d'intérêts particuliers, mais doit tendre au bien commun de la Nation.

Au milieu de ces groupes et partis qui se font et se défont, qui effectuent un tour éphémère sur la scène politique et disparaissent, parmi ces hommes trop nombreux qui changent d'étiquette selon leurs ambitions personnelles et les intérêts du moment, le M R.P. ne renie pas son passé et garde fièrement son nom et son idéal.

Aujourd'hui comme hier, son but permanent est d'unir, en vue d'une action commune, tous ceux qui sont attachés à la Liberté et à la Patrie, et d'accomplir avec eux une œuvre de renouvellement politique, économique et social.

C'est dans cette perspective que nous nous présentons à vos suffrages.

*
* *

De tous les problèmes que la France doit résoudre, le plus grave est celui de l'**ALGÉRIE.**

L'objectif à atteindre est la création d'une communauté Franco-musulmane.

Nous avons l'impérieux devoir de faire vivre et s'épanouir dans la paix, dix millions d'hommes européens et musulmans fixés sur le même sol

L'abandon, quel que soit son aspect, qu'il s'agisse du "départ sur la pointe des pieds" ou de la retraite motivée par le prétexte sordide que la fidélité coûte trop cher, serait une trahison inexpiable.

Mais les formules magiques ne suffiront pas à apaiser ce douloureux conflit.

C'est seulement de mesures économiques, sociales et politiques que se dégagera la solution humaine, la seule qui puisse être acceptable.

Il importe donc d'assurer à l'Algérie cette personnalité sur laquelle le Général **DE GAULLE** a insisté dans son discours de Constantine, et de poursuivre cette œuvre de fraternité qui tend à promouvoir les Algériens au rang de citoyens à part entière.

*
* *

Les problèmes d'**OUTRE-MER**, que les Français avaient trop souvent oubliés, sont inscrits désormais au cœur même de notre vie politique.

Le **M. R. P.** a joué un rôle essentiel pour un meilleur destin de l'Afrique Noire. Dès 1956, il définissait les lignes essentielles des solutions qu'il proposait au pays, afin de donner aux peuples d'Outre-Mer la liberté d'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires, dans la cohésion de la République.

Nous sommes fiers de dire que c'est ce projet qu'a réalisé la Constitution de la Ve République, en créant la Communauté Franco-Africaine.

Nous voulons parachever cette édification sans précédent dans l'histoire : l'unité de l'Europe et de l'Afrique, dans la liberté, et en vue du salut commun.

*
* *

Il apparut en 1945 que l'**EUROPE**, divisée et affaiblie par deux guerres mondiales, ne pouvait survivre en un monde dominé par deux géants : l'Union Soviétique et les Etats-Unis.

Il s'avérait alors nécessaire de créer une Europe unie et forte.

Est-il nécessaire de rappeler que le M. R. P. a été le promoteur de cette création ? Est-il nécessaire de rappeler qu'il s'est attaché opiniâtrement à cette œuvre constructive, malgré les crises ministérielles, les instabilités politiques et les incompréhensions ?

Le nom de Robert SCHUMAN qui, le premier, présida l'Assemblée Européenne, demeurera, dans l'histoire, lié à cette grandiose innovation destinée à réaliser l'unité et à assurer la paix.

Demain, le Marché Commun élèvera le niveau de vie des peuples, en même temps qu'un vaste ensemble politique et économique fera de l'Europe l'essentiel facteur d'équilibre entre l'Est et l'Ouest.

Nous entendons maintenir, sauvegarder et poursuivre ces réalisations.

*
* *

Notre **POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE** demeurera celle qu'ont menée, depuis 1944, les élus M.R.P.

Elle n'aura jamais d'autre but que celui d'apporter aux personnes et aux familles les moyens de vivre dignement.

Il importe de conférer toujours davantage au travail sa valeur d'acte humain.

Ainsi que le déclarait Paul BACON, Ministre du Travail, " la démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes des entreprises, elle doit y pénétrer, non point pour s'y dresser, comme certains feignent de s'en effrayer, contre la discipline nécessaire et contre la hiérarchie

des fonctions, mais pour attribuer à chacun une part de responsabilité dans l'exécution d'une œuvre commune, pour rendre à l'homme la maîtrise de son travail et la responsabilité de son destin ".

C'est en fonction de ces perspectives que nous refusons de nous laisser enfermer dans le faux dilemne : récession ou inflation.

Ainsi que l'a démontré l'expérience PFLIMLIN, en 1955, une politique d'expansion peut être poursuivie dans la stabilité des prix et de la monnaie. C'est là l'une des conditions essentielles du progrès social et familial.

Au moment où certaines industries réduisent leurs horaires de travail, où les affaires se ralentissent, nous voulons :

1° L'application d'une politique économique d'ensemble facilitant le crédit, favorisant les investissements et l'expansion régionale.

2° L'institution du salaire garanti pour les travailleurs privés d'emploi.

3° La revalorisation des allocations familiales et de l'allocation aux vieux.

*
* *

Dans le cadre de la politique sociale, s'insère la grave question du **LOGEMENT**.

Pour endiguer l'écart constant entre les nouveaux foyers qui se créent et le nombre de logements existants, pour lutter contre le taudis et les désordres qu'il provoque, il faut que le rythme de la Construction atteigne 320.000 habitations nouvelles par année.

Or des mesures fragmentaires, si louables soient-elles, ne contribueront que partiellement à la solution de cet angoissant problème.

Il faut une politique d'ensemble, cohérente et hardie, impliquant d'énergiques mesures économiques, financières et administratives.

*
* *

En vue de résoudre le **PROBLÈME SCOLAIRE**, nous entendons promouvoir des solutions de justice que déterminent un certain nombre d'impératifs auxquels nous sommes profondément attachés :

1° — Les parents sont les premiers responsaples de leurs enfants et, comme tels, doivent avoir la liberté du choix de l'école.

2° — La liberté de l'enseignement ne doit pas être seulement un principe mais, comme toutes les autres libertés, son exercice doit être assuré par les pouvoirs publics.

3° — Tous ceux qui se dévouent à l'enseignement doivent recevoir un traitement proportionné au service inappréciable qu'ils rendent à la Nation.

Un premier pas fut accompli par une loi fameuse qui porte le nom de l'un des nôtres : **BARANGÉ**, ancien député M. R. P. du Maine-et-Loire.

Mais cela n'a fait qu'atténuer une injustice. Une vaste réforme est nécessaire, qui apportera une solution satisfaisante et durable.

Nous sommes résolument décidés à promouvoir cette réforme. Nous voulons nous y attacher sans sectarisme. Il ne s'agit pas, à ce propos, de diviser les Français, mais au conlraire de trouver un terrain d'entente afin de réaliser, dans la concorde, une œuvre de justice.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Il faut que le vœu qu'exprimait la Nation, le 28 Septembre, ne soit pas déçu.

Vous avez voulu que "cela change".

Vous ne voulez plus voir se succéder les crises politiques, mais vous désirez la stabilité qui, seule, peut permettre aux pouvoirs publics de travailler au bien commun.

Vous voulez la Liberté et la Justice,

Vous voulez une République forte au service de la Nation,

Vous voulez une République sociale au service de la Liberté,

Vous voterez donc pour le candidat du M. R. P.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !



Le Candidat :

Jean LE MAPPIAN

Docteur en Droit

Avocat au Barreau de Nantes

Professeur à l'Institut de Droit de Nantes

Conseiller Municipal

Membre du Conseil d'Administration de l'Office Municipal des H.L.M. de Nantes

Membre du Conseil d'Administration du Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Nantes

Le Remplaçant éventuel :

Marcel HUBERT

Agent Technique

